

Appel de candidature

Directeur/Directrice

Département d'ophtalmologie, Faculté de médecine

Université de Montréal

La [Faculté de médecine](#) de l'[Université de Montréal](#) est à la recherche d'un leader académique pour assumer la direction de son [Département d'ophtalmologie](#). Ce département compte plus de 100 professeur(e)s et enseignant(e)s, plus de 35 résidents et moniteurs cliniques et offre aux médecins diplômés la formation médicochirurgicale spécialisée (résidence et monitorat clinique ou fellowship en ophtalmologie) qui leur permettra de traiter l'ensemble des maladies de l'œil et de ses annexes.

Institution de renommée internationale, [la Faculté de médecine](#) a la triple mission d'enseignement, de recherche et d'amélioration de la santé dans les domaines des sciences cliniques, des sciences fondamentales et des sciences de la santé. Elle comprend 15 départements, 3 écoles et plus de 700 professeur.es (hors professeur.es cliniciens), et dessert plus de 6000 étudiants. Un tiers des médecins du Québec et un grand nombre de professionnels de la santé de la province ont été formés à la Faculté de médecine de l'UdeM.

Veillez cliquer sur les liens suivants afin d'en apprendre plus sur :

[Département d'ophtalmologie](#)

[Chaires - Département d'ophtalmologie](#)

[La Faculté de médecine](#)

[L'Université de Montréal](#)

Nous sommes à la recherche d'une personne d'expérience qui fera preuve d'un leadership inspirant au sein de ce département de notre faculté qui est l'un des plus performants en recherche et en enseignement dans notre pays. La personne recherchée doit disposer d'un dossier académique performant, notamment en recherche et en enseignement, ainsi que des activités de rayonnement de niveau international. La durée du mandat de direction est de 4 ans (renouvelable une fois) et débutera le 1er juin 2024.

Sous l'autorité du doyen de la faculté, le directeur ou la directrice de département est responsable de l'organisation, de l'administration et du fonctionnement de son département. À ce titre, vous aurez à :

- > Élaborer une vision et les priorités du département d'ophtalmologie, en termes de recherche, de programme d'enseignement et de mobilisation du savoir, après consultation avec les membres de votre département et en complémentarité avec la planification stratégique de la faculté;
- > Collaborer à la création et à la bonne marche des programmes de résidence et de perfectionnement du Département d'ophtalmologie, en collaboration avec les vice-doyens concernés et vous assurer de la qualité des programmes offerts, notamment que les programmes de résidence soient conformes aux exigences des organismes d'agrément;

- > Assigner les tâches professorales, la responsabilité de créer, le cas échéant, des cours pour répondre aux besoins d'innovation pédagogique et d'amélioration continue des programmes;
- > Participer au recrutement, à la nomination et à la promotion des professeur(e)s du Département d'ophtalmologie ainsi qu'à l'engagement des autres membres du personnel enseignant; accompagner les professeur(e)s dans leur cheminement de carrière;
- > Élaborer, avec les membres du département et en collaboration avec les officiers de la faculté, les plans de développement du département d'ophtalmologie, en plus d'assumer également la responsabilité de préparer, d'administrer le budget du département et de le présenter au doyen;
- > Gérer et développer le fonds philanthropique du Département d'ophtalmologie, en assurer la pérennité et veiller au développement de la recherche et de la relève.

Pour réussir dans ce rôle, la personne retenue doit posséder une formation et une expertise de haut niveau dans le domaine de l'ophtalmologie et une bonne connaissance du milieu professionnel et de ses enjeux, en plus de posséder des compétences en termes de leadership, de communications et de gestion. La personne retenue devra satisfaire aux exigences de nomination à titre de professeur(e) agrégé(e) ou titulaire. Elle devra répondre aux critères de sélection suivants :

- > Doctorat en médecine avec une spécialité en ophtalmologie ou une spécialité connexe
ou
- > L'équivalent d'un doctorat avec une combinaison d'études post-professionnelles, d'expérience et d'activités de recherche jugée équivalente;
- > Expérience de recherche et d'enseignement en milieu universitaire;
- > Dossier de publications de haut niveau et rayonnement national et international établi;
- > Une expérience de gestion académique dans une institution universitaire sera un atout important;
- > Connaissance suffisante de la langue française en vertu de la [Politique linguistique de l'Université de Montréal](#);
- > Maîtrise fonctionnelle de l'anglais.

Comment soumettre votre candidature

Les personnes sont invitées à soumettre leur candidature avant le lundi 18 décembre 2023 en nous faisant parvenir les documents suivants :

- > Une lettre de candidature dans laquelle vous énoncez votre vision du développement du département d'ophtalmologie et le rôle que vous entendiez y jouer, ainsi que votre programme de recherche et d'enseignement;
- > Un curriculum vitae détaillé;
- > Un curriculum vitae abrégé (utiliser le [gabarit](#)).

Les candidats intéressés (internes et externes) devront faire une présentation devant l'Assemblée de professeur(e)s et seront soumis au scrutin des professeur(e)s du département. Les professeurs pourront s'exprimer sur les candidatures et les candidats intéressés à poursuivre le processus de sélection seront rencontrés par le comité de sélection.

Les candidats qui désirent que leur candidature demeure confidentielle doivent le signaler.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés à :

Josette Noël, Ph. D.

Secrétaire de la faculté

Faculté de médecine

Université de Montréal

Courriel : josette.noel@umontreal.ca

Site web : <https://medecine.umontreal.ca>

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'UdeM met les [valeurs de diversité, d'équité et d'inclusion](#) au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations à soumettre leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Afin de mesurer la portée de ses actions en matière d'EDI, l'UdeM recueille des données sur les postulantes et postulants selon leur identification à l'un des groupes visés par la loi sur l'accès à l'égalité en emploi, les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes ayant des limitations. À cette fin, **nous vous remercions de répondre à ce [questionnaire d'auto-identification](#)**. L'information fournie est **confidentielle** et sera partagée uniquement avec les responsables du PAÉE. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi indiquer votre appartenance à un groupe visé dans votre lettre de présentation dont prendra connaissance le comité de sélection et l'assemblée des pairs lors de l'évaluation de votre dossier.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.